

Je vous invite à participer au

**CONSEIL COMMUNAUTAIRE  
DU 5 MAI 2022 À 18 HEURES 30  
SALLE DU CONSEIL, SIÈGE DE MACS À SAINT-VINCENT DE TYROSSE**

**ORDRE DU JOUR**

**1 - ADMINISTRATION GÉNÉRALE**

*Note de synthèse jointe*

Approbation du procès-verbal de séance du conseil communautaire du 24 mars 2022

**2 - SPORTS - CULTURE - JEUNESSE - FAMILLE**

*Note de synthèse jointe*

Sports - Modification du règlement d'attribution des subventions en matière de manifestations sportives, de clubs de haut niveau ou d'écoles de sport

**3 - FINANCES COMMUNAUTAIRES**

*Notes de synthèse jointes*

A - Attribution de subventions aux associations de médias locaux pour l'année 2022

B - Attribution de subventions aux associations au titre de la politique sportive pour l'année 2022 :

- 1- Clubs « école de sport »
- 2- Clubs « élite »
- 3- Manifestations sportives

C - Attribution de subventions aux associations et soutien financier aux communes au titre de la politique culturelle pour l'année 2022

D - Attribution de subventions aux associations au titre de la politique Enfance-Jeunesse-Famille pour l'année 2022

E - Décisions modificatives

**4 - DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE**

*Note de synthèse jointe*

Appel à candidature pour la mise en œuvre d'une stratégie de développement local sous la forme d'un développement local par les acteurs locaux (DLAL) pour la période de programmation européenne 2021/2027 - Désignation du PETR Pays Adour Landes Océanes comme structure porteuse du groupe d'action local (GAL)

## **5 - INFRASTRUCTURES**

### *Notes de synthèse jointes*

A - Voirie - Approbation du projet de convention de transfert temporaire de maîtrise d'ouvrage pour le réaménagement de voirie départementale située en agglomération par le Département des Landes à la Communauté de communes - Opération de réaménagement de la route du Tuquet à Saint-Geours-de-Maremne RD435

B - Voirie - Approbation du projet de convention de prestation de service entre la Communauté de communes et la commune de Magescq pour l'opération d'aménagement de sécurité de la route d'Herm - Approbation du reversement d'une part de taxe d'aménagement au profit de MACS

C - Voirie - Approbation du projet de convention de prestation de service entre la Communauté de communes et la commune de Capbreton pour l'opération d'aménagement de sécurité de l'avenue de la Molle - Approbation du reversement d'une part de taxe d'aménagement au profit de MACS

## **6 - MOBILITÉ - TRANSPORTS**

### *Notes de synthèse jointes*

A - Transport scolaire - Approbation du règlement du transport scolaire de la Communauté de communes

B - Transport scolaire - Instauration de l'indemnisation des regroupements pédagogiques intercommunaux affectant du personnel à la surveillance des élèves pendant leurs transports scolaires - Approbation de la convention avec le syndicat intercommunal scolaire Orx Saubrigues (SISOS) et le SIVU pédagogique du Marensin

## **7 - URBANISME**

### *Note de synthèse jointe*

Approbation du projet de convention de projet urbain partenarial sur la commune de Capbreton - Opération « SCCV 32 LECLERC » avec la société SOBRIM

## **8 - PORT ET LAC**

### *Notes de synthèse jointes*

A - Travaux de dragage du port de Capbreton : chenal et zone de manœuvre SNSM - Litige avec la société Merceron TP - Approbation du protocole d'accord transactionnel avec la société Merceron TP

B - Travaux de dragage du port de Capbreton : chenal et zone de manœuvre SNSM - Litige avec la société Merceron TP - Approbation du protocole d'accord transactionnel avec la maîtrise d'œuvre CREOCEAN et SCE

## **9 - PERSONNEL COMMUNAUTAIRE**

### *Notes de synthèse jointes*

A - Création de postes liés à de nouveaux projets

B - Création d'un comité social territorial commun entre la Communauté de communes et le centre intercommunal d'action sociale et institution d'une formation spécialisée en matière de santé, sécurité et conditions de travail

## 10 - QUESTIONS ET INFORMATIONS DIVERSES

Décisions prises par le Bureau et le Président en application de l'article L. 5211-10 du code général des collectivités territoriales, sur délégation d'attributions du conseil communautaire

Le président,

Pierre Froustey

